



RECENSEMENT

Recensement de la population 2026

Publié le 05 janvier 2026

Le recensement de la population briochine se déroulera du 15 janvier au 21 février 2026 inclus. Les habitants concernés recevront un courrier d'information durant la 1ère quinzaine de janvier. Ils pourront répondre au questionnaire à partir du 15 janvier.

Neuf agents recenseurs sont chargés de cette collecte d'informations dans les adresses échantillonnées par l'Insee.

Les 9 agents recenseurs sont : Martine GERBER, Sylvie LARGET, Gaëlle LEROUX, Frédéric OLIVEREAU, Frédéric SÉGOUIN, ainsi que quatre facteurs : Stéphane ARNOLD, Amandine GILLET, Julien LABBÉ et Séverine RANNOU.

Chaque agent est muni d'une carte, tenu au secret professionnel, et chargé d'un secteur d'environ 250 logements.

La collecte s'effectuera dans 2 256 logements (maisons individuelles et bâtiments collectifs) répartis sur l'ensemble du territoire de Saint-Brieuc.

Comment fonctionne le recensement ?

Les habitants de maisons individuelles recevront dans leur boîte aux lettres une notice contenant l'adresse de connexion et les identifiants pour se faire recenser par internet.

Les habitants des bâtiments collectifs recevront la visite d'un agent recenseur qui leur proposera de répondre au questionnaire par internet.

Des imprimés papier seront fournis aux habitants qui ne pourraient pas répondre par internet.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Les données servent à produire des statistiques sur les Briochins et leurs conditions de vie (âges, composition des ménages, professions exercées, conditions de logement...).

Le recensement des communautés

Les communautés, définies comme un ensemble locaux d'habitation géré par une même autorité et dont les habitants partagent un mode de vie commun, seront également recensées.

Ces structures (maisons de retraite, internats, communautés religieuses, etc.) seront prises en compte par un enquêteur Insee, du 15 au 17 janvier.

Contact

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, préférez le questionnaire papier, ou êtes absent durant la période de recensement, vous pouvez en informer la mairie de Saint-Brieuc en contactant la coordinatrice du recensement, Catherine GUINARD :

Par téléphone : 02 96 62 53 24

Ou par mail : catherine.guinard@saint-brieuc.fr

Pour plus d'informations, vous trouverez sur le site de l'Insee toutes les réponses aux questions que vous pourriez vous poser sur cette enquête 2025 et le recensement de la population en général : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)